



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SION HÉRENS CONTHEY

« Ce que je préfère dans mon travail ?  
Le contact humain et la confiance que  
nous témoignent les bénéficiaires. »

Ophélie Morard, assistante sociale



<b>01</b>	<b>Message du Président et du Directeur</b>	<b>4</b>
		
	<b>Portrait du CMS</b>	<b>6</b>
<b>02</b>	<b>Ressources humaines</b>	<b>8</b>
<b>03</b>	<b>Prestations du CMS</b>	<b>12</b>
	1. Aide et soins	13
	2. Intégration et aide sociale	17
	3. Consultation parents-enfants	19
	4. Service bénévoles	20
<b>04</b>	<b>Finances</b>	<b>21</b>
	1. Bilan	22
	2. Compte de résultat	23
	3. Flux de trésorerie	24
	4. Annexes aux comptes	25
	5. Organe de contrôle	26

# 01

## MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR

# Renforcement des liens et du sentiment d'appartenance



**Christophe Germanier**  
Président

**Frédéric Pralong**  
Directeur

L'année 2022 peut être placée sous le signe des rencontres et du renforcement des liens entre les différents sites du CMS. En effet, avec la levée progressive des mesures concernant la pandémie de COVID-19, ces douze derniers mois ont permis de se retrouver et d'intensifier les échanges entre tous les partenaires. Ces moments de partage ont fortement contribué à la mise en place d'une véritable entité régionale.

L'équipe de direction a ainsi enfin pu organiser des visites dans les différents sites pour présenter la nouvelle organisation découlant de la régionalisation et dialoguer avec les collaboratrices et collaborateurs. Ces rencontres seront pérennisées afin d'assurer des liens réguliers avec les services et les sites.

Des formations internes et groupes de travail ont pu être organisés en présentiel. Une première journée des cadres a également été mise sur pied en novembre. Les échanges et la mutualisation des compétences que favorisent ces occasions constituent l'un des facteurs clés de la qualité et de l'harmonisation des prestations du CMS.

« Ces douze derniers mois ont fortement contribué à la mise en place d'une véritable entité régionale. »

Pour soutenir et renforcer la communication interne, une plateforme sécurisée, Beekeeper, a été introduite en mai 2022. Elle permet d'échanger tant sur les aspects professionnels qu'informels, contribuant ainsi à consolider la culture d'entreprise du CMS. Elle est particulièrement appréciée par les collaboratrices et collaborateurs du service d'aide et de soins à domicile qui peuvent ainsi rester en contact ou encore communiquer de manière simple et rapide en cas de difficultés ou d'imprévus rencontrés chez un patient.

Enfin, relevons un dernier événement clé, essentiel pour le renforcement du sentiment d'appartenance à une entité régionale : le premier souper du personnel du CMS SHC. Cette soirée a réuni plus de 300 personnes provenant de tous les sites pour un moment convivial et festif très apprécié qui restera dans toutes les mémoires.

### **Reprise des activités dans un contexte ordinaire et consolidation de la gouvernance**

La fin des mesures de protection liées à la pandémie a permis aux différents services de reprendre petit à petit leurs activités dans des conditions ordinaires. Dans le domaine de l'aide et des soins comme dans celui de la livraison des repas à domicile, il faut cependant relever que le COVID-19 a entraîné un nombre d'arrêts de travail très important fin 2021. La nouvelle année a ainsi débuté avec un taux d'absentéisme particulièrement élevé qui a diminué au fil des mois. Cette situation, additionnée à des besoins de prise en charge à domicile en croissance constante, a maintenu une forte pression sur les équipes en termes de charge de travail.

Au niveau du service social, l'année 2022 a été marquée par des difficultés rencontrées sur le site de Sion avec le départ de plusieurs collaboratrices et collaborateurs. Des actions de remédiation ont été rapidement entreprises par le comité et la direction. Associées à la très forte solidarité des équipes et leur investissement en faveur des bénéficiaires, ces actions ont permis de stabiliser progressivement la situation.

Durant l'été et l'automne, le comité et la direction ont mené des travaux visant à renforcer la gouvernance du CMS. Ces démarches ont abouti à certaines adaptations au niveau de la direction et des services, avec en particulier la séparation des Services généraux en deux entités distinctes : le Service des ressources humaines et le Service des finances et infrastructures. Ces adaptations ont été réalisées sans augmentation de charge. Elles seront mises en œuvre début 2023.

Ces derniers mois ont également permis de finaliser le dossier d'harmonisation de la prévoyance professionnelle. L'ensemble du personnel est désormais affilié à la Caisse de pension de la Ville de Sion dans le cadre d'un plan spécifiquement adapté au CMS.

### **Perspectives : une nouvelle vision stratégique et un statut d'employeur attractif**

Dans les prochaines années, le CMS poursuivra son développement afin de répondre à la forte croissance des besoins tant dans le domaine des soins que dans celui de l'aide et de l'insertion socio-professionnelle.

Nous accompagnerons cette évolution en nous appuyant sur une vision stratégique à moyen et long terme, élaborée cette année. Elle sera finalisée et communiquée en 2023. Pour assurer sa mise en œuvre et continuer à offrir des prestations de qualité à la population, le CMS peut compter sur un personnel fortement investi dans l'accompagnement des bénéficiaires de la région. Pour maintenir et renforcer cet élan, nous reconduirons notre soutien aux collaboratrices et collaborateurs en allouant des moyens importants à la formation continue et en poursuivant l'amélioration des fonctions de support et les conditions cadres de travail.

Ces actions s'inscrivent également dans notre volonté de renforcer notre attractivité comme employeur. Les travaux initiés par le canton et les partenaires sociaux pour la mise en place d'une convention collective de travail dans le domaine des soins de longue durée constituent à ce titre un enjeu important. Nous les suivrons avec attention.

### **Remerciements**

Au terme de cette année riche et intense, nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à l'ensemble du personnel du CMS, ainsi qu'à notre précieux réseau de bénévoles pour leur investissement en faveur de la population de la région.

Nos remerciements vont également aux membres du comité et de la direction qui se sont fortement impliqués dans les différents projets menés en 2022, aux 16 communes de la région, à l'État du Valais, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du domaine médico-social et socio-professionnel avec lesquels nous collaborons au quotidien.

# 5 sites 1 mission

Favoriser le maintien à domicile, l'autonomie et l'intégration sociale en proposant un accompagnement individualisé à chaque situation et en offrant une palette de prestations complète.

# 5'350

bénéficiaires/patients de tout âge

3 districts  
16 communes  
90'000 habitants

Les Coteaux du Soleil

Le Coteau

Sion

Hérens

Nendaz

Soins pédiatriques Valais romand



## 534

collaborateurs (327,3 EPT)

## 200'000

heures de soins effectuées

## 1 million

de km parcourus par nos équipes

## 240

bénévoles

## 22

métiers

## 40 millions

de budget d'exploitation



# 02

## SERVICES GÉNÉRAUX

# Ressources humaines

**Au vu de l'augmentation et de la complexification des besoins des bénéficiaires, le recrutement est au cœur des préoccupations du CMS. Pour préparer la relève, il mise sur le management participatif, l'accompagnement et la formation de ses collaboratrices et collaborateurs.**

### **Un management participatif pour favoriser l'évolution et l'épanouissement**

La reconnaissance au travail est primordiale pour favoriser l'évolution et l'épanouissement du personnel. Cela se traduit d'une part, par un management ouvert aux propositions d'amélioration et d'autre part, par la possibilité de se former en continu.

Cette culture d'entreprise fondée sur la participation des employées et employés dans le processus décisionnel implique initiative, responsabilité, droit à l'erreur, écoute et bien entendu accompagnement à travers des formations, des ateliers et d'autres types de soutien.

Convaincu de l'importance de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, le CMS propose également à ses collaboratrices et collaborateurs une organisation du temps de travail avec des jours fixes ou des horaires libres.

### **Une entreprise formatrice**

Encourager le développement des compétences de chacune et chacun participe non seulement à l'amélioration des conditions de travail, mais contribue également à la compétitivité de l'institution grâce à la garantie de prestations qualitatives de pointe.

Cette vision du développement des compétences est largement partagée par les collaboratrices et collaborateurs qui s'investissent dans des projets de formation soutenus par le CMS. Preuve en est, en 2022 un nombre conséquent de formations a été suivi :

→ 220 formations continues ;

→ 26 formations certifiantes (CAS /DAS/Diplômes/Brevets).

Le CMS s'investit également dans la formation de la relève en accueillant chaque année des apprentis. Ils étaient 14 au 31 décembre 2022.

### **Succès pour la première journée des cadres**

La première journée des cadres du CMS SHC s'est déroulée le 8 novembre 2022 au centre de formation « Le Botza » et a réuni 32 participants.

De par leur rôle de transmission, d'accompagnement et de médiation des équipes, les cadres se situent au cœur de l'évolution et de l'harmonisation du mode de management. Favorisant les échanges et la cohésion, la journée des cadres joue un rôle essentiel. Elle permet aussi de transmettre des concepts et méthodes de management adaptés aux missions et valeurs du CMS, permettant ainsi à chacune et chacun d'approfondir ses connaissances.

Cette première expérience s'est révélée très positive. Elle a mis en avant la volonté et la vision communes d'un management participatif et bienveillant, propice à l'épanouissement et à l'évolution des collaboratrices et collaborateurs. Elle a également abouti à la planification, pour 2023, d'une nouvelle édition ainsi que de plusieurs ateliers thématiques.

# Les jubilaires 2022 ▾

## Première soirée du personnel

Événement phare de l'année 2022, la première soirée du personnel a rassemblé, le 16 septembre, plus de 300 collaboratrices et collaborateurs.

Placée sous le thème « Festival », la manifestation s'est déroulée à la discothèque « l'Opéra » de Conthey, privatisée pour l'occasion. Après une première partie en extérieur pour se restaurer et se mettre dans l'ambiance, les participants ont ensuite envahi la piste de danse au rythme d'un groupe de musique et du DJ résident.

La régionalisation des différentes entités ayant eu lieu pendant la pandémie, cette soirée a constitué la première opportunité de réunir, en un même endroit, l'entier du personnel. Elle a permis de créer des liens entre les équipes dans un cadre informel et a remporté un franc succès.



## Années d'ancienneté

### 10

Barras Tchidedji Céline SERVICES CENTRALISÉS  
 Briguet Caroline NENDAZ  
 Da Silva Neves Soares Maria LE COTEAU  
 Délèze Jacinthe SION  
 Fournier Caroline SION  
 Fournier Marie-Lucie SION  
 Glassey Jérôme NENDAZ  
 Ledermann Corinne SION  
 Roh Chantal LES COTEAUX DU SOLEIL  
 Seppey Natacha SION  
 Stucki Sylvie SION  
 Torrent Patrick LE COTEAU  
 Valentin Mireille SERVICES CENTRALISÉS  
 Walther Carole LE COTEAU  
 Zambaz Chrystel SION

### 15

Dongiovanni Sarah SION  
 Germanier Francine NENDAZ  
 Lathion Nadine SION  
 Métrailler Catherine SION  
 Monnet Elisabeth NENDAZ

### 20

Bagnoud Elisabeth LE COTEAU  
 Héritier-Dubuis Valérie LE COTEAU  
 Luyet Valérie SION  
 Mayoraz Jacques HÉRENS  
 Moret Simone LE COTEAU  
 Ruchet Béatrice SION  
 Rudaz Corinne SION  
 Theytaz Gladys HÉRENS  
 Trombert Muriel HÉRENS

### 25

Quinodoz Geneviève HÉRENS  
 Rey-Sierro Madeleine SION  
 Savioz Eléna LE COTEAU  
 Sermier Ines SION

### 30

Bianchi Robert SERVICES CENTRALISÉS

### 35

Fragnière Marie-Josée NENDAZ

## Interview croisée de trois collaboratrices

Logane Héritier  
assistante sociale  
d'accueil depuis  
octobre 2022  
→ site de Sion

Marie-Josée Fragnière  
infirmière en soins  
généraux, puis santé  
publique depuis  
plus de 35 ans  
→ site de Nendaz

Ophélie Morard  
assistante sociale  
depuis juin 2022  
→ site de Sion

### Qu'est-ce qui t'a amenée à postuler au CMS?

**MJ** Au départ, le directeur du CMS m'a contactée pour effectuer un remplacement, l'infirmière en charge partant en Afrique. Je devais rester 3 mois et l'aventure s'est prolongée pendant 35 ans.

**L** J'ai commencé par un stage en février 2022 sur le site des Coteaux du Soleil. J'ai eu beaucoup de plaisir durant cette collaboration. Du coup, lorsque que j'ai appris qu'un poste était à repourvoir sur le site de Sion, j'ai saisi l'opportunité.

Au CMS, nous travaillons sur tout type de problématiques. Cet aspect très varié nous permet d'acquérir énormément de connaissances. C'est intense, mais ça donne envie de rester car on peut vraiment se spécialiser dans certains domaines.

**O** J'ai effectué différents stages au niveau de la curatelle, au service de la protection de l'enfance, à la direction d'un département à Genève mais je cherchais un poste plus large et varié. Lorsque j'ai vu que l'on cherchait des assistants sociaux sur le site de Sion, j'ai envoyé mon dossier.

### Quelles sont tes principales missions?

**MJ** Lorsque j'ai débuté, j'étais seule. Je travaillais à 50% avec une présence tous les jours. J'assurais les soins à domicile, puis le scolaire tous les mardis et vendredis. Suite à la régionalisation en 2017, j'ai choisi de me concentrer sur les soins à domicile.

**L** Quand le dossier arrive à l'insertion, j'évalue la personne, j'essaie de comprendre sa situation, son parcours de vie afin de l'aider au mieux. J'apporte mon aide administrativement, et mets en place des mesures d'insertion. Notre objectif est d'accompagner au mieux les personnes selon leurs problématiques. Nous collaborons étroitement avec d'autres partenaires tels que l'ORP, Addiction Valais, l'Office AI, les psychologues et psychiatres. Ce travail en réseau nous permet d'accompagner de manière plus efficiente la personne.

**O** Les demandes de l'aide sociale arrivent chez nous. Nous évaluons si la personne a le droit ou pas de percevoir l'aide sociale, notamment selon les nombreuses assurances sociales qu'il existe. On rencontre la personne dans les jours qui suivent. On lui explique le processus. Je monte le dossier et je fais la demande que je transmets ensuite à ma responsable. Si le dossier est validé, je le reçois en retour et prends contact avec la personne requérante pour le lui annoncer. Ensuite, je transmets le dossier à la personne en charge de l'insertion pour le suivi.

### Quelles sont les difficultés liées à ton métier?

**MJ** En premier lieu, je dirais l'hyper-disponibilité dont nous devons faire preuve. Le deuxième aspect est le fait d'être seule à évaluer le patient. On ne peut pas demander conseil à une collègue. De plus, dans certaines situations, le fait d'être chez les patients n'est pas évident. Cela implique beaucoup de tact et de faculté d'adaptation. Après tout, nous sommes dans leur environnement. Finalement, il y a aussi tout le côté administratif qui a pris trop d'importance dans notre métier au détriment de moments d'échange informels avec le patient.

**L** Nous devons suivre des directives et appliquer les procédures et parfois ce n'est pas évident au niveau humain de mettre ces mesures en œuvre. Dans certains cas, l'empathie peut provoquer un sentiment d'injustice. L'autre élément difficile dans ce métier est l'agressivité de certaines personnes. Heureusement, c'est très rare.

**O** Il est vrai que c'est un métier complexe au vu de toutes les directives et procédures que nous devons connaître. Cependant, je trouve que ce métier est passionnant. Tout comme ma collègue, je dirais que l'un des aspects les plus difficiles du métier est de faire face aux émotions et aux attitudes de certaines personnes.

### Qu'est-ce que tu préfères dans ton travail?

**MJ** Les contacts et pouvoir faire du bien aux gens, les soigner et enlever les douleurs. C'est très gratifiant et cela nous fait voir la vie autrement. Pendant 7 ans, j'ai aussi eu l'opportunité d'accompagner des malades à Lourdes. À chaque fois, j'ai vécu des expériences incroyables.

**L** Les rencontres avec les personnes. Le fait de leur amener un coup de pouce à un moment de leur vie, de les aider à sortir la tête de l'eau. Cela nous aide aussi à relativiser dans notre vie. J'adore échanger avec les gens, prendre le temps de faire leur connaissance.

**O** Le contact humain, le fait qu'ils nous fassent confiance pour nous raconter les aspects compliqués de leur vie. Finalement, c'est très gratifiant parce que nous sommes là pour leur apporter du soutien et les aider à aller mieux.

### Quels conseils donnerais-tu à une nouvelle collaboratrice ou nouveau collaborateur?

**MJ** Sois à l'écoute des patients et disponible.

**L** N'hésite pas à te battre pour défendre tes idées, faire bouger les choses tout en respectant le cadre. Essaie de comprendre pourquoi tu dois appliquer telle ou telle décision.

**O** Ne reste jamais seule avec une situation qui t'est pénible. Il faut vraiment aller vers les autres en cas de soucis.

### Qu'est-ce qui te plaît le plus dans l'entreprise?

**MJ** Mon avis est pris en compte, le partage avec les collègues et la satisfaction des clients. En 30 ans, je n'ai jamais refusé une situation car mon métier me passionnait.

**L** L'équipe, la possibilité de se former et j'aime vraiment le travail que j'y accomplis.

**O** Je dirais également l'équipe, sans oublier le fait d'apprendre de nouvelles choses constamment.

# 03

## Prestations du CMS

### 1. Aide et soins

L'aide et les soins à domicile

Foyer de Jour « Le Temps Présent »

Les soins pédiatriques à domicile

### 2. Intégration et aide sociale

### 3. Consultation parents-enfants

### 4. Service bénévoles

## PRESTATIONS DU CMS

# 1. Aide et soins

**Près de 400 collaboratrices et collaborateurs formés dans plus de 10 professions différentes de l'aide et des soins travaillent en interdisciplinarité au sein du service. Cette étroite collaboration garantit un accompagnement complet, au plus près des besoins, des habitudes de vie, des choix et des valeurs de chaque bénéficiaire.**

**Acteur et partenaire de sa prise en charge, ce dernier peut s'adresser, en tout temps, à un professionnel de référence du CMS qui coordonne l'ensemble des interventions à domicile. Les proches sont pleinement associés à la démarche et peuvent également être soutenus.**

## Un secteur et des enjeux en constante évolution

Pour répondre aux enjeux de l'aide et des soins à domicile, une évolution constante à la fois des services et des prestations est nécessaire. En effet, la population vieillit. Sa volonté de rester à domicile le plus longtemps possible est soutenue par les collectivités publiques alors que les situations de prise en charge à domicile se révèlent de plus en plus complexes. En parallèle, les professions de la santé deviennent plus exigeantes et la disponibilité d'une main d'œuvre soignante qualifiée se fait rare. Le recrutement et la fidélisation des collaboratrices et collaborateurs sont ainsi au cœur des préoccupations du CMS.

## Des actions de communication

Afin de faire connaître sa palette de prestations, le service « aide et soins » a mené quelques actions ciblées, par exemple, auprès des nouveaux médecins valaisans installés en cabinet ou encore auprès de la population. Sollicité par la RTS, il a aussi participé à deux reportages au sujet de la prévention des risques pour les personnes suivies à domicile, en période de canicule et en période de grands froids.

Par son action au marché de la vieille ville de Sion le 1<sup>er</sup> septembre 2022, dans le cadre de la journée mondiale de l'aide et des soins, le service a mis en évidence l'attractivité du CMS en qualité d'employeur et de formateur. Des collaboratrices et collaborateurs des différents sites et services ont ainsi fait connaître leur profession et leur activité au CMS. Ce fut aussi l'occasion de présenter les différentes prestations du CMS, ainsi que de proposer des mesures préventives comme des contrôles de glycémie ou des prises de tension. Cette opération a connu un beau succès, tant au niveau de la visibilité du CMS, que pour la dynamique d'équipe institutionnelle.

# 264'106

**3'284 personnes ont bénéficié de prestations d'aide et soins à domicile pour un total de 264'106 visites.**

Âgée de 80 ans et habitante de Sion, Giuletta Della Barba fréquente le foyer de jour de Sion et bénéficie de soins à domicile 3 fois par semaine

## L'aide et les soins à domicile

### Renforcement des consultations diététiques

Le CMS propose des conseils nutritionnels et diététiques depuis mars 2021. Afin d'assurer la couverture des besoins sur l'ensemble de la région et répondre à la forte demande, une deuxième collaboratrice a rejoint l'équipe en début d'année.

### Focus sur la prévention et le soutien aux proches aidants

En réponse à des besoins croissants, l'offre de soutien aux proches aidants et de soutien social à domicile a été renforcée. La prestation d'accompagnement et relève à domicile a également été développée. Elle englobe la présence d'un membre du personnel du CMS et des activités partagées telles que lecture, promenades, jeux, accompagnement à des rendez-vous, etc. Ces activités sont bien souvent réalisées entièrement ou en partie par les proches aidants. Cette prestation contribue au maintien à domicile en luttant notamment contre l'isolement et en stimulant les capacités physiques et cognitives. Elle prévient l'épuisement des proches aidants en leur offrant une solution de répit.

Ces différentes mesures constituent des éléments essentiels de la mission de prévention du CMS. Elles seront amenées à se développer et à se diversifier encore dans les années à venir.

### Foyer de Jour « Le Temps Présent »

#### Un encadrement professionnel qui favorise le maintien à domicile tout en déchargeant les proches

La structure offre 15 places d'accueil à des personnes âgées dépendantes domiciliées sur les différentes communes du CMS. Les équipes de l'aide et des soins à domicile et celles du foyer de jour travaillent en interdisciplinarité.

Une prise en charge globale est assurée (soins, accompagnement, repas, animation). Cette prestation est particulièrement pertinente pour soutenir et décharger les proches, ainsi que pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des résidents.

Sur l'ensemble de l'année, 67 résidents ont fréquenté la structure pour un total de 3'213 journées d'accueil. Le taux d'occupation reste supérieur à 94 %. En fin d'année, 30 personnes étaient inscrites en liste d'attente.



« Je fréquente le foyer de jour depuis 3 ans, à raison de 3 fois par semaine. Je suis contente de pouvoir venir ici car c'est rassurant d'être entourée. À la maison, j'étais seule et je m'ennuyais alors qu'ici, je vois plein de monde toute la journée et je participe à plein d'activités. J'ai besoin de contact. Les gens ici sont devenus ma deuxième famille.

Je bénéficie également de soins à domicile et j'en suis très satisfaite. Cela me permet de continuer à vivre chez moi, en toute sécurité et, à mon âge, c'est important. Je recommande vraiment aux personnes qui se sentent seules de fréquenter les foyers de jour. »



« C'est un soulagement d'avoir les visites du CMS tous les jours. Je peux leur confier mes soucis de santé et c'est très rassurant. Je suis bien entourée par ma famille et mes amis mais je dois avouer que la visite quotidienne du personnel soignant tient une place importante dans ma vie. Je me sens beaucoup plus en confiance. »

Âgée de 85 ans et habitante de Sion, Georgette Balet bénéficie des prestations du service aide et soins à domicile

# 2'451

visites effectuées auprès  
de 135 enfants

## Les soins pédiatriques à domicile

**Le CMS dispose d'une équipe d'infirmières pédiatriques spécialisée dans l'accompagnement à domicile d'enfants et adolescents de 0 à 18 ans, quelle que soit leur pathologie, maladie ou situation de handicap. Elles interviennent dans l'environnement familial de l'enfant et ce, sur l'ensemble du Valais romand en étroite collaboration avec les CMS de chaque région.**

### Passage de témoin à la tête du service

Une importante page de l'histoire des soins à domicile pédiatriques du Valais romand s'est tournée cette année avec le départ à la retraite des deux fondatrices du service, Isabella Moret et Martine Daiwaille. Katy Lemay, nouvelle infirmière responsable, s'est fortement investie pour adapter et renforcer l'organisation du service en lien avec la mise en place de nouveaux outils informatiques et l'agrandissement de l'équipe.

### Compétences spécifiques, disponibilité et flexibilité au centre de la prise en charge

Les situations d'enfants nécessitent des soins à domicile de plus en plus complexes. Outre des compétences spécifiques, elles requièrent une grande disponibilité et capacité d'adaptation. En effet, la chronicité est de plus en plus présente chez certains enfants, de leur naissance à leur majorité. Cela implique des prises en charge de longue durée, nécessite des soins techniques mais surtout beaucoup de soutien, de conseils, d'écoute et de coordination.

Pour leur garantir la meilleure qualité de vie possible, le service n'intervient pas uniquement au domicile mais également à l'école, lors de camps ou encore sur un lieu de vacances. La flexibilité des horaires est également indispensable à leur bien-être comme à celui de leurs parents ou de leurs frères et sœurs. Des protocoles ainsi que des procédures ont été élaborés pour uniformiser les pratiques et répondre au mieux aux besoins des patients. En parallèle, les infirmières ne cessent de se perfectionner pour développer de nouvelles ressources et compétences spécifiques au sein de l'équipe comme par exemple, sur l'hypnose, le diabète, les soins palliatifs ou encore sur la psychiatrie.



### Concrétisation d'un concept cantonal de soins pédiatriques

Dans le but de garantir la qualité des prises en charge pédiatriques avec une reconnaissance formelle des besoins spécifiques à cette population, le projet d'un concept cantonal de soins pédiatriques à domicile a été concrétisé en collaboration avec le CMS du Haut-Valais.

Il permet d'asseoir le fait qu'une équipe spécialisée est indispensable et qu'elle ne doit pas se limiter à une région particulière mais s'étendre à l'ensemble du Valais romand.

Sous l'égide de cette nouvelle identité, le service pourra se déployer et atteindre chaque enfant qui aurait besoin de bénéficier des compétences propres à cette équipe, dans le lieu le plus sécurisant pour lui: son «chez-lui». Elle lui permettra également de se faire connaître auprès de tous les professionnels impliqués dans la prise en charge de l'enfant, et avec qui la collaboration interdisciplinaire est essentielle.

Florence Michellod au sujet des  
soins pédiatriques à domicile dont bénéficie  
sa fille Constance, âgée de 10 mois

« Notre petite Constance est suivie par l'équipe des soins pédiatriques depuis octobre 2022. Nous sommes heureux qu'elle puisse bénéficier de soins de qualité à domicile car le fait d'être dans un environnement familial la rassure et facilite les traitements.

Le personnel soignant est très à l'écoute et en cas de soucis, nous pouvons le joindre et avoir rapidement une intervention, autant le soir que durant les week-ends. Notre fille bénéficie d'un suivi qualitatif et nous, parents, d'un véritable soutien moral. »

## PRESTATIONS DU CMS

## 2. Intégration et aide sociale

Le service social est à disposition de la population des districts de Sion, Hérens et Conthey pour lui fournir informations et conseils en matière de prestations sociales. Les personnes qui ne peuvent plus subvenir par leurs propres moyens à leur entretien peuvent solliciter le service pour une aide financière. L'accompagnement assuré par les collaboratrices et collaborateurs du service a pour objectif de soutenir les bénéficiaires pour leur permettre de recouvrer une autonomie personnelle et financière.

### Focus sur le secteur des finances de l'aide sociale

Le secteur des finances de l'aide sociale a connu une année bien remplie. En réponse à la modification de la loi sur l'intégration et l'aide sociale (LIAS), ce nouveau secteur a été créé courant 2021 pour assurer la gestion financière de l'aide sociale de manière coordonnée à l'échelle de la région.

Dans son activité au quotidien, la priorité du secteur est d'assurer la validation des montants dus aux bénéficiaires en coordination avec les équipes sociales des cinq sites et d'en assurer le versement dans les délais requis.

En 2022, le travail de mise en place des nouveaux processus de suivi et de contrôle a pu être finalisé en coordination avec les équipes sociales des cinq sites. L'organisation mise en place permet d'assurer la transparence financière, de garantir une gestion harmonisée intégrant les exigences légales cantonales et d'optimiser les ressources disponibles. Des instruments de monitoring ont également été implémentés pour répondre aux attentes de la direction, des communes et du Service cantonal de l'action sociale.

Enfin, le secteur a maintenu ses investissements dans la formation et le développement de son personnel afin de disposer des compétences et des connaissances nécessaires pour répondre aux défis à venir.

	Hérens	Nendaz	Le Coteau	Les Coteaux du Soleil	Sion
<b>Aides personnelles</b>	96	76	203	271	171
<b>Aides matérielles</b>	42	54	123	254	722
<b>Total</b>	138	130	326	525	893

2'012 tous sites confondus

14 millions  
de francs de dépenses d'aide sociale



« Nous venons régulièrement avec notre petite Camille à la consultation parents-enfants depuis sa naissance. Nous avons très vite établi un rapport de confiance avec Elena, devenue notre première référente en cas de soucis. Pour nous, ce n'est pas uniquement un suivi médical mais un véritable accompagnement dans le rôle de jeunes parents. À chaque fois que nous avons été confrontés à une situation difficile avec notre enfant, la CPE nous a permis de mettre en place des solutions efficaces. Ici, nous bénéficions d'un regard professionnel, attentionné et d'une grande qualité d'écoute. »

Les parents de Camille Dussez, âgée de 2 ans, au sujet de la consultation parents-enfants d'Ayent qu'ils fréquentent depuis décembre 2021

## PRESTATIONS DU CMS

### 3. Consultation parents-enfants

#### Un accompagnement professionnel du développement de l'enfant et un soutien à la parentalité

Les activités de la CPE et du préscolaire sont proposées à toutes les familles et s'inscrivent dans le domaine de la prévention et du soutien à la parentalité durant les quatre premières années de vie de l'enfant. Nombreuses sont les activités dispensées comme l'accompagnement du quotidien de l'enfant, l'observation de son développement physique, le suivi de ses acquisitions, le dépistage du strabisme, le soutien à la parentalité, à l'éducation et à la dynamique familiale, la transmission d'informations actualisées sur la prévention des accidents et la promotion de la santé, l'orientation et la collaboration avec les différents professionnels de la petite enfance, pédiatres, sages-femmes, etc.

	0 à 2 ans	2 à 4 ans
<b>Nombre d'enfants suivis</b>	884	242
<b>Consultations</b>	3'039	276
<b>Heures de consultations</b>	3'227	249

# 3'476

heures de consultations réalisées  
pour 1'126 enfants de 0 à 4 ans

## PRESTATIONS DU CMS

## 4. Service bénévoles

**Honorer les demandes de transport pour les personnes en difficulté de mobilité et assurer la livraison de repas à domicile participent concrètement et activement au maintien à domicile des personnes âgées. Pour mener ces deux activités essentielles, le CMS peut compter sur de nombreux bénévoles.**

### Les bénévoles : le rouage indispensable

Disposer d'un nombre suffisant de bénévoles pour être en mesure de répondre à toutes les demandes constitue le principal défi de chaque responsable de site. En effet, le maintien, voire le développement de ce réseau est indispensable afin de pérenniser les prestations de livraison de repas ou de transport. Chaque responsable se doit donc de veiller à maintenir la motivation des personnes déjà engagées et trouver de nouvelles recrues. Pour ce faire, activer les réseaux des jeunes retraités, faire connaître l'activité, la valoriser ou encore lui donner du sens sont quelques-unes des stratégies déployées.

Au-delà du service rendu, le bénévole assure un contact humain et régulier avec les bénéficiaires, personnes souvent seules avec peu de relations sociales. Il joue donc un rôle primordial dans leur maintien à domicile.

### Harmonisation des tarifs et obtention du label « fourchette verte »

Le processus d'harmonisation entre les pratiques des cinq sites du CMS s'est poursuivi en 2022.

Afin de favoriser une gestion de proximité, la préparation des repas distribués par les bénévoles reste répartie entre cinq EMS de la région et le centre de formation des requérants d'asile «Le Botza» à Vétroz. Cette organisation a nécessité quelques ajustements. Afin que le bénéficiaire puisse payer, à terme, un prix similaire où qu'il réside et indépendamment de l'institution qui prépare les repas, une première série de démarches ont été menées. Un deuxième ajustement en 2023 permettra une harmonisation presque totale des coûts des repas. Autre exemple, et étape clé, le dernier fournisseur ayant pu réunir toutes les conditions nécessaires à la certification « fourchette verte », le CMS a pu obtenir sa propre labellisation.

← **L'engagement de 261 bénévoles a permis d'effectuer 2'481 transports et de livrer 76'587 repas.**



### Parlez-nous de votre statut de bénévole au sein du CMS ?

J'ai eu connaissance de ce statut en discutant avec des bénévoles alors en charge de la livraison des repas sur ma commune. J'ai ensuite été approché par le CMS alors que je venais de prendre ma retraite. J'ai pu choisir entre le transport et la livraison des repas à domicile et j'ai préféré la conduite des gens. J'interviens à raison de deux fois par semaine, le matin. Je conduis les patients dans les EMS ou au foyer de jour. Je me suis également inscrit pour amener ponctuellement des bénéficiaires chez le docteur ou encore à l'hôpital.

### Comment se passe votre collaboration avec le CMS ?

Cela se passe très bien. Je les félicite pour toute l'organisation car je sais qu'il n'est pas facile de piloter ce type de service. Les collaboratrices et collaborateurs du CMS sont très reconnaissants de pouvoir compter sur le réseau de bénévoles et ils nous le rendent bien.

**Georgy Bétrisey, retraité, ancien président de la commune d'Ayent, bénévole au CMS depuis 7 ans**

# Finances

# 04

1. Bilan
2. Compte de résultat
3. Flux de trésorerie
4. Annexes aux comptes
5. Organe de contrôle

## **Qu'est-ce qui vous a poussé à accepter cette mission ?**

Rendre service fait partie de mon caractère. Étant premier de famille, j'ai toujours été habitué à apporter mon aide. Pour moi, l'entraide et le respect de l'autre sont une question d'éducation. De plus, mes années à la présidence de la commune d'Ayent m'ont appris que chaque personne a le droit d'être servie et aidée.

## **Qu'est-ce que cela vous apporte ?**

Je suis toujours impressionné par l'attitude joyeuse des bénéficiaires. Ils rayonnent lorsqu'ils nous voient arriver et cela nous fait de bien. C'est une relation enrichissante dans les deux sens. J'encourage les citoyens à s'engager dans ce type de rôle. Il est très important de pouvoir apporter de l'aide et rendre service tant que notre santé nous le permet.

À titre personnel, cela m'apporte énormément. De plus, il n'y a pas d'obligation. Je peux organiser mon planning comme je le souhaite.

## **J'invite donc vivement les futurs retraités à faire le pas.**

**Cela leur permet de rester actifs tout en apportant une aide bienvenue à la communauté.**

# 1. Bilan

en CHF

	BILAN 31.12.2021	BILAN 31.12.2022	Variance
→ <b>actifs</b>	<b>15'156'657</b>	<b>15'057'702</b>	<b>-98'955</b>
<b>actifs circulants</b>	<b>14'712'628</b>	<b>14'698'794</b>	<b>-13'834</b>
caisse	3'433	3'700	267
poste	835'579	773'815	-61'763
banques	4'315'440	3'048'304	-1'267'135
créances résultant de prestations	2'497'016	2'253'246	-243'770
créances vis-à-vis d'inst. étatiques	6'426'235	8'075'055	1'648'821
<b>actifs de régularisation / transitoires</b>	<b>634'927</b>	<b>544'674</b>	<b>-90'253</b>
actifs transitoires	604'058	540'529	-63'529
mouvements de fonds	5'944	4'145	-1'799
divers c/c	24'925	-	-24'925
<b>actifs immobilisés</b>	<b>444'028</b>	<b>358'907</b>	<b>-85'121</b>
meublier et équipements	90'777	80'319	-10'458
machines de bureau, équipement informatique	151'351	97'043	-54'309
véhicules	14'000	16'375	2'375
bâtiments d'exploitation	187'900	165'171	-22'730
→ <b>passifs</b>	<b>33'694'280</b>	<b>34'607'835</b>	<b>913'554</b>
<b>capital étranger à court terme</b>	<b>33'229'006</b>	<b>34'138'111</b>	<b>909'104</b>
créanciers	2'853'850	1'933'116	-920'734
avance des clients	19'862	6'241	-13'622
dettes bancaires à court terme	25	-	-25
dettes vis-à-vis d'institutions publiques	28'647'449	30'416'609	1'769'159
passifs de régularisation	1'707'819	1'782'145	74'326
<b>capital étranger à long terme</b>	<b>465'274</b>	<b>469'724</b>	<b>4'450</b>
dettes à long terme	-	-	-
fonds loterie romande	146'644	146'644	-
autres fonds	318'630	323'080	4'450
→ <b>excédent de charges</b>	<b>-18'537'623</b>	<b>-19'550'133</b>	<b>-1'012'509</b>

## 2. Compte de résultat

en CHF

	BUDGET 2022	COMPTES 2022	Variation C22-B22	
Salaires	26 607 768	25 767 789	-839 979	-3,2%
Charges sociales	6 183 131	5 857 641	-325 490	-5,3%
Charges pour prestations spécialisées	220 481	402 115	181 634	82,4%
Autres charges de personnel	673 270	546 835	-126 435	-18,8%
Charges de matière et de transport	1 793 475	1 249 870	-543 605	-30,3%
Autres charges	3 238 822	3 681 651	442 829	13,7%
<b>→ Total des charges</b>	<b>38 716 947</b>	<b>37 505 902</b>	-1 211 045	-3,1%
Recettes de prestations de soins	8 602 038	9 016 848	414 810	4,8%
Contributions du canton au coût des soins	3 071 635	3 154 224	82 589	2,7%
Contributions des communes au coût des soins	1 316 201	1 351 043	34 842	2,6%
Contribution des autres cantons au coût des soins	8 500	9 142	642	7,6%
Recettes des prestations d'aide au ménage	2 059 239	1 939 944	-119 295	-5,8%
Recettes pour prestations spécialisées	1 732 000	1 488 380	-243 620	-14,1%
Autres recettes	988 782	1 021 308	32 526	3,3%
<b>→ Total des produits</b>	<b>17 778 395</b>	<b>17 980 890</b>	202 495	1,1%
Charges extraordinaires	-	25 120	25 120	
<b>→ Excédent de dépenses à répartir</b>	<b>20 938 552</b>	<b>19 550 133</b>	-1 388 419	-6,6%

## 3. Flux de trésorerie

en CHF

	TOTAL RÉGION 2021	TOTAL RÉGION 2022
<b>→ Perte annuelle, après consolidation</b>	<b>-18'537'623</b>	<b>-19'550'133</b>
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé	120'114	134'864
Variation des provisions	-	-
Variation des créances résultant de prestations de service	-83'879	243'770
Variation des créances vis-à-vis d'institutions étatiques	-5'964'293	-1'648'821
Variation des actifs de régularisation	285'407	65'328
Variation des c/c avec des prestataires externes	57'987	24'925
Variation des c/c inter-CMS	0	-0
Variation des dettes pour prestations d'assurance	1'094'728	-934'356
Variation des dettes à court terme portant intérêt	-41'184	-25
Variation des dettes vis-à-vis d'institutions étatiques	26'834'114	1'769'159
Couverture du déficit 2021		18'537'624
Variation des passifs de régularisation	-810'961	74'326
<b>→ Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>2'954'410</b>	<b>-1'283'338</b>
Investissements dans les immobilisations corporelles	-130'180	-54'605
Désinvestissements dans les immobilisations corporelles	-	4'862
Investissements dans les immobilisations incorporelles	-192'706	-
Désinvestissements dans les immobilisations incorporelles	-	-
<b>→ Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-322'886</b>	<b>-49'743</b>
Variation des dettes à long terme	-60'767	-
Variation des fonds affectés	-151'608	4'450
<b>→ Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>	<b>-212'375</b>	<b>4'450</b>
<b>→ Variation de trésorerie</b>	<b>2'419'149</b>	<b>-1'328'631</b>
Trésorerie nette au 1 <sup>er</sup> janvier	2'735'302	5'154'451
Trésorerie nette au 31 décembre	5'154'451	3'825'819
<b>→ Variation nette de trésorerie</b>	<b>2'419'149</b>	<b>-1'328'632</b>

# 4. Annexes aux comptes

## 1 – Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Selon la loi sur les soins de longue durée, les Centres médico-sociaux (CMS) ont pour mission, dans le domaine des soins de longue durée, d'organiser et promouvoir des prestations de prévention, de soins et d'aide à domicile pour les personnes de tous âges qui nécessitent des thérapies, des traitements et des soins curatifs et palliatifs, des examens, des prestations médico-sociales, de l'aide pour gérer les tâches de la vie quotidienne et participer à la vie sociale ainsi qu'un accompagnement sécuritaire à domicile.

Selon la loi sur l'intégration et l'aide sociale, les CMS sont responsables d'orienter, informer et soutenir les personnes en difficulté et d'instruire les demandes d'aide matérielle.

En 2022, le plan comptable a été adapté selon les normes de Spitex Suisse. La présentation des chiffres de l'exercice précédent a donc été adaptée.

**Principe de financement du CMS:** Les produits du CMS proviennent de la facturation des prestations aux assurances et aux patients. Ils représentent 47.9% du total des charges.

Les charges sont constituées essentiellement de charges du personnel (86.9%). Les charges de matériel, de transport, et les autres charges d'exploitation se montent à environ 13.1% du total.

Conformément aux dispositions légales, l'excédent de charges est financé à hauteur de 70% par le canton et 30% par les 16 communes des districts de Sion, Hérens et Conthey.

### Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels:

Les états financiers consolidés des sites du CMS sont constitués des comptes annuels des 6 « sociétés comptables » au 31.12.2022, selon des principes d'évaluation et de présentation uniforme. Toutes les sociétés sont intégralement intégrées, à savoir les sites de: Sion, Coteaux du soleil, Coteau, Hérens, Nendaz et les services centralisés. Toutes les transactions internes du CMS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

**Stocks et prestations de services non facturées:** Le CMSR SHC ne détient pas de stocks. Toutes les prestations de service effectuées durant l'année sont facturées.

**Immobilisations corporelles:** Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000.- par objet (bien de masse: CHF 20'000.-) doivent être activés. Les amortissements des investissements des années antérieures à 2021 sont effectués selon la méthode dégressive. L'amortissement est effectué selon la méthode indirecte. Les amortissements sur les investissements dès 2021 sont effectués selon les recommandations d'Aide et soins à domicile Suisse, selon la méthode linéaire et les durées suivantes:

Mobilier	5 ans
Infrastructures informatiques	4 ans
Equipement, installations fixes	10 ans

### Provisions comptes horaires et vacances non-prises

Les soldes positifs des comptes horaires et les vacances non-prises au 31 décembre de l'année comptable ont fait l'objet d'une provision par catégorie de personnel du CMS et ont été valorisées conformément aux directives du Département relevant de la santé du 14 janvier 2011 pour les Centres médico-sociaux concernant les contributions financières, le subventionnement et la tenue de la comptabilité. Il n'y a pas d'autres provisions.

## 2 – Dissolution nette de réserves latentes

Pas de dissolution de réserves latentes

## 3 – Nombre de collaborateurs

	2022	2021
En EPT (moyenne annuelle)	327,3	318,1
	<b>31.12.22</b>	<b>31.12.21</b>
En nombre	534	497

## 4 – Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

	31.12.22	31.12.21
	CHF	CHF
Résultat Parents d'Accueil (Coteaux du Soleil)		
Association indépendante dès le 1.1.22	-	70'929
Résultat Foyer de jour	25'120	41'115
Attribution du montant reçu au fond en faveur de l'aide et soins à domicile	5'000	-
Utilisation d'une partie du fond reçu en faveur de l'aide et soins à domicile	-400	-
<b>Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période</b>	<b>29'720</b>	<b>112'044</b>
Dissolution d'un actif transitoire	-	-4'300
Dissolution Fonds entraide bénévoles	-	-15'245
Fonds reçu en faveur de l'aide et soins à domicile	-5'000	-
Dissolution pour utilisation d'une partie du fond en faveur de l'aide et soins à domicile	400	-
<b>Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période</b>	<b>-4'600</b>	<b>-19'545</b>
<b>Total du résultat exceptionnel, unique ou hors période</b>	<b>25'120</b>	<b>92'499</b>

## 5 – Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance.

## 6 – Dettes envers des institutions de prévoyance

(art 959c al. 2 ch. 7)

Le CMS n'a pas de dettes envers des institutions de prévoyance. Jusqu'à fin 2022, les collaborateurs étaient affiliés à 4 institutions de prévoyance différentes, en fonction des sites sur lesquels ils travaillaient: Sion: Caisse de pension de la ville de Sion, Nendaz: Previs, Coteau: Allianz, Hérens et Coteaux du Soleil: PRESV.

Dès le 1.1.2023, tous les collaborateurs seront affiliés à la Caisse de pension de la ville de Sion (CPVS). Dans le cadre de la reprise de tous les collaborateurs, des mesures de compensation sont prévues pour un montant maximum de Frs 330'000.-. Cet engagement a été budgété sur 2 ans (en 2023 et en 2024) hors exploitation.

Ce montant sera précisé avec la CPVS dans le cadre du contrat de prévoyance qui est en cours de finalisation.

## 7 – Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers

Le CMS n'a pas mis en gage des biens dont il est propriétaire.

# 4. Organe de contrôle



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

## Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels à l'assemblée générale de CMS Régional Sion-Hérens-Conthey, à Sion

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du CMS Régional Sion-Hérens-Conthey, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en lien avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que le CMS Régional Sion-Hérens-Conthey ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires de la loi cantonale sur les soins de longue durée, de la loi sur l'intégration et l'aide sociale et des règlements d'application de ces lois.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

  
Jean-Claude De Iaco  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Alain Reichenbach  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 9 mai 2023  
Exemplaire numérique

**Annexe** : comptes annuels

## impresum

Cheffe de projet **Patricia Cardoso**  
Coordination et rédaction **Lysiane Tissières - M'ta Com**  
Design **a2line communication - a2line.ch**  
Photos **Lindaphoto.ch - Yannick**  
Photos p. 9 **Patricia Cardoso**  
Photo p. 16 **Vidal Buso**  
Impression **Ronquoz Graphix, Sion**  
Copyright 2023 **CMS Sion-Hérens-Conthey**  
Tous droits réservés

Camille Dussez, âgée de 2 ans,  
lors d'une consultation parents-enfants





CMS Sion-Hérens-Conthey  
Chemin des Perdrix 20  
1950 Sion  
+41 27 324 19 00  
cms-shc.info@cms-smz.ch  
cms-sion-herens-conthey.ch

#### Nos 5 sites

Sion  
Chemin des Perdrix 20  
1950 Sion  
+41 27 324 19 00  
cms-shc.info@cms-smz.ch  
sion.secretariat@cms-smz.ch

Les Coteaux du Soleil  
Ruelle du Collège 1  
1963 Vétroz  
+41 27 345 37 00  
coteauxsoleil@cms-smz.ch

Nendaz  
Route des Ecluses 32  
1997 Haute-Nendaz  
+41 27 289 57 16  
nendaz@cms-smz.ch

Le Coteau  
Route du Savièse  
1971 Grimisuat  
+41 27 399 28 10  
coteau@cms-smz.ch

Hérens  
Route Principale 4  
1982 Euseigne  
+41 27 281 12 91  
cmss-herens@cms-smz.ch